

Appellation
Monteur(euse) Distribution Montréal

No d'emploi
ME0257

Nature du travail

- **Construit, entretien, répare, modifie et dépanne toute installation du réseau de distribution sous ou hors tension selon les méthodes de travail prévues et les règles de sécurité.**
- **Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.**

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. **Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.**
2. **Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.**
3. **Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.**
4. **Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.**
5. **Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.**
6. **Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).**
7. **Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.**
8. **Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.**
9. **Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.**
10. **Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousse de premiers soins.**
11. **Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.**
12. **Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.**
13. **Construit, démonte, remplace, entretient et dépanne les réseaux aériens de distribution sous ou hors tension; a) en installant, enlevant, vérifiant et réparant les structures, les câbles et la quincaillerie connexe; b) en installant, remplaçant, enlevant et vérifiant l'équipement nécessaire à la distribution de l'électricité tels que : transformateurs, régulateurs, système d'alimentation et d'appareils d'éclairage de la Ville de Montréal, condensateurs, réenclencheurs, sectionneurs, parafoudres, coupe-circuits ou autres équipements uniques au réseau de Montréal tout en respectant la tension du réseau (exemples : 4/12/25KV) et le voltage requis du client sur les groupes de transformateurs (exemples : 347/600v, 600v neutre flottant, 120/208); c) en patrouillant au besoin les réseaux; d) en procédant à une inspection et/ou une évaluation des réseaux pour assurer sa sécurité, celle d'autrui et celle des composantes et en faisant rapport au besoin; e) en se servant de l'outillage et de l'équipement approprié et approuvé; f) en choisissant la méthode de travail appropriée et en appliquant les règles de sécurité; g) en effectuant les réparations temporaires ou permanentes appropriées aux situations d'urgence.**
14. **Utilise et opère de façon régulière des véhicules lourds dans des endroits à accès restreint dû à l'aménagement urbain de Montréal et de forte densité de population; vérifie des véhicules, de l'équipement et de l'outillage et voit à leur entretien.**
15. **Exécute, à l'occasion, tout travail relié aux manœuvres et/ou transferts de charge sur l'appareillage du réseau de distribution conformément au partage des tâches convenu avec les opérateurs.**
16. **À l'occasion, installe, enlève, raccorde, répare et patrouille l'équipement relié aux réseaux souterrains de distribution.**
17. **Peut être appelé à exécuter certains travaux d'émondage dans le cadre de son travail en utilisant l'outillage et**

Appellation Monteur(euse) Distribution Montréal	No d'emploi ME0257
---	------------------------------

l'équipement appropriés et approuvés. Peut prélever les échantillons d'huile.

18. À l'occasion, prend les lectures, installe ou enlève les compteurs ou appareils de mesure, s'assure que les entrées de service sont conformes aux normes et peut les localiser pour les clients. Peut recevoir de l'argent en paiement de comptes ou de dépôts.
19. Lit les schémas, met en phase et vérifie la rotation des circuits et le voltage. Installe, enlève et interprète l'occasion les instruments nécessaires aux réparations de pannes ou à la vérification de rotation, phasage, voltage ou ampérage.
20. Effectue, à l'occasion, des relevés à la suite de plaintes de voltage et peut être appelé à les corriger.
21. Accomplit, à l'occasion, des travaux d'entretien sur le réseau de répartition et dans les postes à 69 KV selon la pratique établie.
22. Effectue des réaménagements de réseau moyenne tension nécessaires à la conversion de réseau 12/25KV.
23. Réalise les travaux sur un réseau avec une architecture unique à complexité élevée spécifique à l'Île de Montréal et intervient sur une grande variété d'installations et d'équipements à technologies diverses.
24. Prend régulièrement entente avec les clients afin de permettre la réalisation des travaux dans des endroits exigus, à forte densité d'occupation ou desservant des clients à impact moyens et majeurs.
25. Analyse l'environnement, sélectionne et fait appliquer la planche de signalisation, dévie les pistes cyclables et passages piétonniers. Adapte régulièrement l'aménagement du poste de travail afin de prévoir les dégagements nécessaires, et ce, dans un environnement de haute densité urbaine. Communique au public et autres intervenants les consignes nécessaires à leur sécurité tout au long des travaux.
26. Peut accomplir les tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.
27. Peut donner les premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habilités manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité	TOTAL	CLASSE
DEGRÉ	3	4	3	3	2	2	3	3	3	4	4		
POINTAGE	30	40	21	36	14	20	36	27	27	32	24	307	12

Appellation
Monteur(euse) Distribution Montréal

No d'emploi
ME0257

Exigences d'emploi

1^{ère} année

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Montage de lignes électriques.

Réussir le programme d'initiation « Monteur de lignes de distribution ».

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Se soumettre aux examens médicaux requis par l'emploi.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

4^e année

Détenir un minimum de 3 années d'expérience dans la construction et la modification des installations du réseau de distribution.

Avoir complété l'ensemble des formations des années 1 à 3 dans la progression de l'emploi de monteur distribution.

Avoir mis en application les techniques et les méthodes de travail pour construire, entretenir, réparer, modifier et dépanner le réseau de distribution sous ou hors tension.

Être en mesure de reconnaître les différentes composantes du réseau de distribution et leur fonctionnalité et être en mesure de comprendre un plan de construction du réseau de distribution.

Avoir réussi la certification TST à la technique au contact travaux sous tension sur le réseau moyenne tension.

Connaître et avoir appliqué les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi incluant le Code de sécurité des travaux.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

Appellation Monteur(euse) Distribution Montréal	No d'emploi ME0257
---	------------------------------

COMPAGNON

Avoir accompli des tâches variées et de complexité croissante reliées à l'entretien et à la construction des installations du réseau de distribution.

Maîtriser les techniques et les méthodes de travail pour construire, entretenir, réparer, modifier et dépanner toute installation des réseaux de distribution sous ou hors tension.

Connaître et avoir appliqué les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi incluant le Code de sécurité des travaux.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

Marilène Provost, Chef rémunération	Date officielle AAAA-MM-JJ
--	-------------------------------